



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SC-23(01)

Annulation de la validation des identificateurs de session lors de la fermeture de session

Juill. 2026



Sécurité des communications et des systèmes

System and Communications Protection

SC-23(01) – Annulation de la validation des identificateurs de session lors de la fermeture de session (-F-)

Énoncés :

Invalider les identificateurs de session lorsque l'utilisatrice ou utilisateur ferme sa session ou lorsque la session est terminée autrement.

Responsable : Aucun

Discussion :

L'invalidation des identificateurs de session lors de la fermeture de session réduit la capacité des adversaires à saisir et à poursuivre l'emploi d'identificateurs de session antérieurement valides.